



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 15 avril 2024

EN RÉSUMÉ

Au cours de cette semaine, l'actualité dans le domaine de la santé a été marquée par plusieurs sujets majeurs, parmi lesquels figurent :

- **Fin de vie** : La semaine prochaine marquera le début des travaux de la commission spéciale présidée par Mme Agnès Firmin Le Bodo sur le projet de loi concernant l'accompagnement des personnes en fin de vie.
- **AME** : Plusieurs sociétés savantes et organisations de soignants s'opposent à la réforme de l'AME. Le Premier ministre Gabriel Attal a pris l'engagement de réformer l'AME avant l'été.

Nominations

Mme Catherine BERGEAL, présidente de section au Conseil d'Etat, membre du collège de l'AMF, maintenue en activité au-delà de la limite d'âge, devient présidente adjointe de la section sociale du Conseil d'Etat.

M. Jean FABRE MONS, ancien collaborateur de M. Olivier VERAN et de Mme Agnès BUZYN au ministère des Solidarités et de la Santé, devient directeur adjoint de la santé publique de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France.

Mme Alicia SAOUDI, jusqu'alors conseillère budgétaire au cabinet de Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, se voit confier la troisième sous-direction de la direction du Budget à Bercy.

Mme Margot ANTONIAZZI, ancienne collaboratrice de Mme Agnès FIRMIN LE BODO au ministère délégué à l'Organisation territoriale et aux Professions de santé, devient attachée de presse à l'Élysée.

Mme Sophie AUGROS, ancienne collaboratrice de Mme Agnès FIRMIN LE BODO, est nommée sous-directrice à l'Agence régionale de santé Hauts-de-France.

M. Etienne LE MAIGAT, directeur de la délégation territoriale ARS de Vendée, a été nommé directeur de l'offre de soins de l'ARS des Pays-de-la-Loire.

Mme Virginie MAGNANT, inspectrice générale de l'administration, ancienne directrice du cabinet de Mme Sophie CLUZEL au secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées, devrait quitter prochainement la direction de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNAS), qu'elle occupe depuis janvier 2021. Mme MAGNANT se verrait confier la direction générale d'une Agence régionale de santé.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Fin de vie / Audition : La commission spéciale présidée par Mme Agnès Firmin Le Bodo débutera ses travaux la semaine prochaine sur le projet de loi sur la fin de vie. Les auditions débuteront le lundi soir avec la ministre Catherine Vautrin, suivies de MM. Jean-François Delfraissy, président du CCNE, Régis Aubry et Alain Claeys. Le mardi sera dédié aux professionnels de santé et à une table-ronde sur les enjeux éthiques. Le mercredi matin sera consacré aux soins palliatifs et l'après-midi à des discussions sur les enjeux philosophiques et sociologiques, avec la participation des représentants des cultes. Le jeudi comprendra des tables-rondes avec des associations et des obédiences maçonniques. Enfin, le vendredi, les auditions se clôtureront avec M. Thierry Beaudet et Mme Claire Houry. Le projet de loi, présenté la semaine précédente en Conseil des ministres, sera examiné par l'Assemblée nationale à partir du 27 mai.

AME / Réforme : Alors que les concertations sur la réforme de l'AME reprennent, une tribune signée par une cinquantaine de sociétés savantes et organisations de soignants s'oppose à une réduction de son accès, soulignant que cela ne ferait qu'engorger le système de soin. Suite à l'abandon d'une proposition sénatoriale visant à remplacer l'AME par l'AMU, Gabriel Attal s'est engagé à réformer l'AME "avant l'été par voie réglementaire", en s'appuyant sur le rapport de Claude Evin et Patrick Stefanini, qui préconisait des adaptations sans remettre en cause l'utilité du dispositif. Les signataires critiquent toute réduction des critères d'éligibilité, mettant en garde contre une complexification administrative et un renoncement aux soins qui aboutiraient à une saturation des urgences et à une augmentation des coûts hospitaliers. Ils rappellent également que le coût global de l'AME représente seulement 0,5 % du budget de l'Assurance maladie.

RN & LR/ Dérives sectaires : Plus de 60 députés RN et plus de 60 sénateurs LR ont saisi le Conseil constitutionnel contre la loi de lutte contre les dérives sectaires adoptée par le Parlement la semaine dernière. Ils critiquent la création d'un délit de "provocation à l'abandon ou l'abstention de soins", qu'ils jugent attentatoire à la liberté d'expression et à la liberté des débats scientifiques. Ils remettent en question la création d'un délit de placement en état de "sujétion psychologique ou physique", arguant que cela porte atteinte aux libertés individuelles sans garantir la conciliation avec la sauvegarde de la dignité humaine et de l'ordre public.

Handicap : Un an après la condamnation de la France par le Conseil de l'Europe pour violations des droits des personnes handicapées, l'Unapei, l'APF France handicap, l'Unafam et la Fnath sonnent l'alarme, appelant à des mesures concrètes pour remédier au manque de places en structures d'accueil, aux aides financières insuffisantes et à l'inaccessibilité des bâtiments et des transports. En réponse, le gouvernement promet le remboursement intégral des fauteuils roulants d'ici fin 2024, confirmant l'engagement pris par le président Macron il y a un an.